

Le Comité consultatif de la Méditerranée orientale sur la recherche en santé (EM/ACHR) a pour mission d'aider le Bureau régional de l'OMS à assumer son rôle constitutionnel de promotion et de coordination de la recherche relative à l'action sanitaire internationale, agissant en étroite coopération avec les institutions externes poursuivant des objectifs communs et la communauté scientifique au sens large.

Le rôle de Comité consultatif de la Méditerranée orientale pour la recherche en santé est de fournir au Directeur régional des conseils scientifiques relatifs aux programmes de recherche du Bureau régional de l'OMS.

Au niveau régional, le mandat de ce Comité consultatif est le suivant :

conseiller le Directeur régional sur la formulation de politiques pour le développement de la recherche en santé dans la Région, conformément aux directives des organes directeurs (Assemblée mondiale de la Santé, Conseil exécutif et Comités régionaux) et dans le cadre de la politique mondiale de l'OMS. Cette formulation comprend l'établissement de priorités nationales et régionales ;

établir des mécanismes pour coordonner la recherche aux niveaux intra- et interrégional ;

renforcer le potentiel et les capacités de recherche aux niveaux national et régional ; et;

harmoniser les activités de recherche régionale avec les activités des autres régions et du Siège, en étroite collaboration avec le Comité consultatif mondial pour la recherche en santé.

Related link

[Reports of the Advisory Committee on Health Research](#)

Sunday 28th of April 2024 10:47:23 PM